



La dégradation de la planète est-elle seulement la préoccupation des pays riches ?

Le S.E.L. enquête auprès de deux partenaires locaux et fait l'écho de l'expérience de l'un de ces partenaires au Bénin.

Bénin

Propos recueillis par Marie-France Berton auprès de **M. Raphaël Edou** (responsable de l'ONG Béthesda).

Croyez-vous que les populations en Afrique aient été informées de l'état de dégradation de la planète ?

Raphaël Edou : Les populations africaines n'ont pas été informées de l'état de dégradation de l'environnement. Des informations sont souvent données par les ministères et les universités lors des grandes conférences ou les journées mondiales relatives à l'environnement, mais ce n'est qu'une petite couche de la population qui est touchée. Il s'agit essentiellement des cadres des ministères de l'environnement et des ONG travaillant sur les questions des grands problèmes environnementaux. Ce pourcentage ne ferait même pas les 2 % de toute la population béninoise. Les Africains sont plus informés sur les questions relatives à la pollution de l'air par les gaz d'échappement des véhicules et par les déchets dans les grandes villes. Dans les milieux ruraux, il s'agit de la baisse du rendement due à la pauvreté des sols et le manque de pâturage qui permet de constater la dégradation des ressources naturelles.



Pourquoi, selon vous, y a-t-il si peu d'information à ce sujet ?

La question de la dégradation de la planète est souvent perçue en Afrique comme le problème des gens qui n'ont plus faim et qui peuvent s'intéresser à la nature. L'environnement reste un problème abstrait aux yeux de la population, sauf en ce qui concerne la gestion des déchets parce que les détritiques se voient et sont souvent à l'origine de maladie.

Est-ce que des mesures ont été prises par le gouvernement ? Par des associations ou des initiatives individuelles et/ou collectives ? Lesquelles ?

A ce niveau, le gouvernement du Bénin a créé en 1990 le ministère de l'environnement pour gérer les questions environnementales. Une agence béninoise pour l'environnement a été mise en place pour faire appliquer des lois relatives à la protection

de l'environnement et ceci selon les procédures d'étude et d'évaluations des impacts. Les questions environnementales ont pris de l'importance surtout parce que, pour obtenir certains financements, des organismes exigent des études environnementales et des mesures correctives pour protéger l'environnement et les populations. Ce ministère a aussi encouragé les initiatives de gestion des déchets et la préservation de la biodiversité. Au Bénin, l'ONG Béthesda a développé des initiatives en matière de gestion des déchets, de leur réduction et recyclage comme les plastiques, les matières organiques, les ferrailles, les huiles usées, etc. Les lois actuelles qui régissent la décentralisation renforcent les responsabilités des communes dans la gestion des déchets urbains.

Le comportement des individus a-t-il changé ? Pourquoi ? Comment ?

Le comportement des individus a changé sur des questions touchant directement à leur vie, comme le ramassage des déchets en milieu urbain pour lesquels les déchets sont mis dans des poubelles et un fond est payé. Ceci est un grand changement si on sait que les déchets étaient autrefois jetés n'importe où sans être traités. Le reboisement en milieu rural est aussi un nouveau comportement.

Quelle est la réaction d'Africains quand ils se rendent compte que ce sont principalement les pays du Nord qui sont les pollueurs et que maintenant il faut que tous les pays régulent leur émission de GES d'après le protocole de Kyoto pour faire face au réchauffement climatique ?

Les réactions en Afrique par rapport au GES n'existent qu'au niveau des discussions entre Etat et les négociations des fonds pour l'environnement mondial. Il y a aussi les ONG environnementales qui réagissent pour appeler à la justice entre le Nord et le Sud. Les populations en général ne comprennent pas ces questions. Des initiatives pour la gestion des fonds pour l'environnement mondial a développé des idées ou des actions relatives au réchauffement de la terre mais aussi relatives à la gestion des gaz des climatiseurs et des réfrigérateurs responsables du trou dans la couche d'ozone.

Si vous aviez accès aux énergies renouvelables, croyez-vous que la population s'y adapterait ?

Les énergies renouvelables seront un succès si elles sont accessibles et efficaces et à un moindre coût. Il faudrait que des techniques simples permettent rapidement leur mise en place et leur maintenance.

Que faudrait-il faire, selon vous, pour éviter la déforestation et préserver les forêts ?

Pour éviter la déforestation, il faudrait encourager la bonne gestion des sols par la matière organique et une formation des agriculteurs à faire des choix de cultures dont les impacts sont moins nocifs pour les sols. Par exemple, la culture du coton est désastreuse pour les sols. Il faudrait trouver aussi des alternatives pour

le feu de cuisine. Mais la population allant croissant, elle exigera aussi plus de ressources disponibles de manière durable. Il faut également promouvoir les techniques agricoles qui renforcent la productivité du sol et aussi acheter les produits agricoles aux justes valeurs, pour permettre aux paysans d'avoir le minimum pour sa survie.

Parlez-nous de votre expérience au Bénin en matière de gestion de l'environnement ?

Alors que je commençais l'université, il y avait assez de jachères dans mon village et les paysans pouvaient facilement disposer d'une grande superficie pour leur ménage. Aujourd'hui cela a complètement

changé : les terres cultivables sont rares et certains sont obligés de quitter le village pour rechercher de nouvelles surfaces. Les pollutions par les déchets n'étaient pas visibles comme maintenant de même que la pollution de l'air.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

La situation aujourd'hui est grave, non seulement à cause du niveau de dégradation mais surtout parce que le changement au niveau environnemental n'est pas perçu. Tout le monde pense que tout va bien malgré les problèmes visibles comme la pollution de l'air dans les grandes villes, les déchets ou la pollution des cours d'eau.

Témoignage de M. Daniel Goldschmidt (médecin au Bénin de 1987 à 1993)

En Afrique, le niveau de connaissance des problèmes de la planète est en général très faible. Fin décembre 2006, nous recevions un couple (lui ancien Contrôleur de la Cour des Comptes du Bénin et elle employée des Impôts). Ils confondaient l'effet de serre et la destruction de la couche d'ozone et n'avaient aucune idée de la prévention de ces effets négatifs. Les problèmes d'environnement de ce type restent abstraits pour beaucoup d'Africains. Par contre, le peuple béninois a eu à souffrir de l'accumulation d'ordures dans les rues et a pu faire le lien direct avec des maladies (paludisme, diarrhées, infections, etc.). Au Bénin, il n'y a pas eu à ma connaissance de grand scandale écologique comme récemment en Côte d'Ivoire. Mais rien ne l'empêcherait, notamment avec la proximité du Nigéria et le commerce d'essence en contrebande. Régulièrement, il y a des incendies de véhicules ou de maisons abritant des jerricanes de cette essence « Kpayo » c'est-à-dire frelatée. Le mot « kpayo » est un mot d'argot de la langue goun employée à Porto-Novo. Il signifie « le toc », « la contrefaçon ». Au Bénin, de l'essence kpayo, il y en a partout. Ce trafic existe depuis près de 20 ans et aurait commencé en 1987, après la mise en place du plan d'ajustement structurel imposé au Bénin par la Banque Mondiale.

Là où la situation politique l'a permis, les gouvernants ont pris quelques mesures pour éviter que le pays ne se transforme en poubelle mais ils n'ont guère les moyens de les faire respecter.

Pourtant, en Afrique tout peut être recyclé

et cela n'est pas toujours une mauvaise chose : les voitures « venues d'Europe » connaissent une nouvelle vie après s'être refait une beauté chez les « soudeurs », véritables artistes du chalumeau. Ainsi, pour ce qui est des mesures touchant la consommation et les habitudes courantes, elles seront respectées si les intéressés y trouvent un revenu même minime. La raison économique reste première. L'ingéniosité des quelques programmes mis en place consiste par exemple à solliciter les femmes qui ramassent le verre, les plastiques et autres matériaux, même dégradés pour récolter également les piles et quelques éléments très polluants. Ces femmes pourront vendre à l'ONG Béthesda le fruit de leur collecte et y trouveront donc un petit bénéfice. On aura par la même occasion supprimé les piles... nuisibles à l'environnement. Concernant les déchets médicaux, l'abonnement des cabinets pour assurer leur destruction entre doucement dans les mœurs mais cela est loin d'être la règle.

La population africaine peut s'adapter –elle ne cesse de s'adapter !– dans la mesure où elle accède à un niveau de développement qui dépasse la survie.

La question de la déforestation est surtout liée à l'économie orientée vers le besoin de devises. Les politiques d'ajustements structurels imposées aux pays d'Afrique noire ont grandement aggravé un état de chose déjà fortement compromis par les pratiques culturelles (le brûlis tardif) et le besoin financier des élites...

Togo

Propos recueillis par Marie-France Berton auprès de **M.Yaovi AMETODZI** (responsable de l'ADSPE-Togo – Action pour le Développement Social et la Protection de l'Environnement), à Lomé.

Selon vous, quel est le niveau d'information des pays africains sur l'état de dégradation de la planète ?

Yaovi AMETODZI : Nous croyons qu'un grand nombre de la population africaine n'est pas informé de cette réalité de dégradation de notre planète terre. Tout porte même à croire qu'un nombre important de l'élite africaine n'est pas totalement imbibé de cette réalité concrète. Les rares informations véhiculées à ce propos sont souvent faites à travers les livres, les chaînes de télévisions, les radios et la presse écrite qui n'atteignent pas les populations à la base (majoritairement rurales, analphabètes et représentant environ 80 % de la population totale africaine). Pour pallier ce problème, ADSPE s'est donné la tâche de sensibiliser les populations (urbaines, mais aussi rurales) sur les causes, les conséquences et les mesures à prendre afin de limiter la dégradation continue de notre planète.

Quel est le contenu de votre sensibilisation auprès des populations ?

Les causes et conséquences du phénomène

Deux facteurs essentiels expliquent l'état de la dégradation de la planète. Il s'agit de :

- La pollution de l'environnement (provoquée par les Gaz à Effet de Serre, les déchets toxiques et autres)
- La déforestation (causée par l'abattage anarchique des arbres, les feux de brousses, ...)

Ces deux facteurs réunis entraînent comme conséquence l'avancée du désert, l'élévation de la température, la fonte des glaces, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, la disparition des espèces végétales et animales, la baisse de la pluviométrie avec pour corollaire l'accentuation de la famine (en Asie et surtout en Afrique).



Les mesures à prendre

Il s'agit de régénérer la forêt par le reboisement, d'éviter les feux de brousses et le braconnage des animaux, d'encourager l'élevage (volaille, caprin, ...), de protéger les sols contre l'érosion, d'éviter le surpâturage, de limiter l'émission de gaz à effet de serre, d'éviter l'abattage anarchique des arbres, d'encourager la gestion rationnelle des ordures tant industrielles que ménagères, d'encourager le compostage, de substituer l'énergie des bois de chauffe et de charbon de bois par d'autres formes d'énergie renouvelable. Toutes ces mesures ne seront possibles que lorsque tout un chacun de nous aura pour devise : « Une population saine dans un environnement sain ».

Les gouvernements africains ont-ils pris des mesures ?

Oui, certaines mesures ont été prises par les gouvernements africains. Ceci se traduit par la signature du protocole de Kyoto, la ratification de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres conventions par bon nombre des chefs d'Etats africains. En dehors de ces conventions internationales, les gouvernants afri-

cains ont adopté des politiques internes visant à protéger leur écosystème ou leur biotope¹. N'ayant pas les moyens (financiers et matériels) de leur politique, ces accords et conventions sont demeurés inefficaces. Pour compenser, il faut compter sur les initiatives individuelles, collectives et associatives (ONG). Toutefois, beaucoup d'efforts restent à accomplir dans ce domaine.

Quelles sont les associations sur le terrain et quels genres d'initiatives ont vu le jour ?

Sur le terrain, en dehors de notre association « Action pour le Développement Social et la Protection de l'Environnement (ADSPE), il y a entre autres l'Association les Amis de la Terre et l'Association Nature et Environnement ... Du point de vue individuel, certaines personnes en prennent conscience et plantent des arbres tout en évitant les feux de brousses et tout autre comportement qui puisse porter préjudice à l'environnement. D'autre part, certaines collectivités locales s'organisent pour instituer des journées de l'arbre, rendre propre leurs quartiers ou leurs villages. La volonté y est, mais les moyens manquent.

Avez-vous senti un changement dans les comportements ?

Oui, les individus changent progressivement de comportement, mais à pas de tortue. Car ils expriment leur volonté d'agir mais sont contraints par les moyens financiers et matériels.

Comment cela se traduit-il ?

Des gens affluent chaque jour dans notre bureau, sollicitant des jeunes plants pour le reboisement. De même, des coups de fil nous parviennent pour nous encourager moralement dans notre lutte contre la dégradation de la planète. Des établissements scolaires nous sollicitent pour faire passer nos messages de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement au profit de leurs élèves. En ce qui concerne notre projet de précollecte des ordures ménagères, des villageois commencent à prendre conscience des dangers liés aux déchets situés à proximité de leurs habitations et adoptent un comportement décent.

Quelle est la réaction d'Africains quand ils se rendent compte que ce sont principalement les pays du Nord qui sont les pollueurs et que maintenant il faut que tous les pays régulent leur émission de GES d'après le protocole de Kyoto pour faire face au réchauffement climatique ?

La dégradation de la planète est un risque majeur qui conduit l'humanité toute entière vers la dérive. Sur ce, les Africains n'ont d'autre choix que de suivre le protocole de Kyoto. Même s'ils savent que le mal a pour source les pays du Nord. Tout porterait à croire que nous sommes tous dans un même navire. S'il chavire nous serons tous victimes. Voilà ce qui a conduit les élites africaines à accepter le protocole de Kyoto.

Ecoutez ce que nous disait un jour un instituteur à la retraite lors de l'une de nos sensibilisations de lutte contre la dégradation de l'environnement :

« Les Blancs savent ce qu'ils font. Ils produisent des GES dangereux pour notre planète, encouragent la déforestation par l'achat² de bois en Afrique. Le jour où ça tournera mal pour notre planète terre, ils trouveront des moyens... Nous n'avons pas de moyens. Notre seul moyen de sauvetage est le reboisement

intensif et le respect du protocole de Kyoto... *Le grain de maïs n'a jamais raison au pays des volailles, comme le stipule un adage de chez nous* ».

Que faudrait-il faire, selon vous, pour éviter la déforestation et préserver les forêts ?

Pour éviter la déforestation et préserver les forêts, il faut :

- Accentuer la sensibilisation,
- Soutenir les projets de reboisement des plantes à croissance rapide,
- Encourager l'agroforesterie,
- Substituer l'énergie provenant des bois de chauffe et de charbon par d'autres formes d'énergie,
- Lutter contre les feux de brousses et l'abattage anarchique des arbres.

De tous ces éléments précités, les plus importants et indispensables sont la sensibilisation et le reboisement. C'est pour cette raison qu'ADSPE lance et continue de lancer des appels de financement pour soutenir ses projets de reboisement et de sensibilisation.

Quelles sont vos expériences dans le domaine de l'environnement ?

En milieu urbain

Nous faisons la précollecte des ordures ménagères et l'aménagement des sites de dépotoirs rendant ainsi l'environnement sain. Dans des établissements scolaires, nous sensibilisons les élèves sur les notions de la dégradation de la planète et sur l'importance de la diversité biologique. Voici l'extrait de contenu de l'un de nos messages à l'égard des élèves lors d'une de nos sensibilisations sur la diversité biologique :

« Selon les rapports de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN), un mammifère sur quatre et 12 000 espèces de plantes sont menacés d'extinction sur notre planète. Le sort de 28 % des 8 600 espèces d'arbres est encore très précaire compte tenu de la surexploitation des forêts et 22 % des stocks halieutiques du monde sont épuisés en raison des pressions du commerce. La FAO, quant à elle, estime que des 1,9 mil-

liards d'hectares de forêts menacés de dégradation dans les pays en développement (pays du Sud), 720 millions sont des forêts tropicales présentes dans 85 pays, dont le Togo, et contiennent environ 50 % de toutes les espèces sauvages et 80 % des arbres de la planète... ».

En milieu rural

ADSPE organise des sensibilisations au profit des populations rurales des préfectures du Moyen-Mono et du Zio. Dans le village de Tado à 180 Km au nord-est de Lomé, où se situe notre antenne de relais, nous avons planté des essences, des arbres fruitiers et formé les paysans aux techniques de piquetage, de pépinière et de compost en collaboration avec des groupements de paysans. Nous avons distribué dans les écoles de certains villages des préfectures du Moyen-Mono et du Zio, des autocollants comme support pour la sensibilisation.



Pour renforcer nos capacités, ADSPE a participé à plusieurs séminaires de formation dans ce domaine. Des documents ont été également achetés dans ce même sens pour mieux mener nos sensibilisations. Limité par nos moyens (financiers et matériels), nous n'arrivons pas à répondre totalement aux demandes massives (solicitation des plants pour le reboisement...) des paysans. Beaucoup d'efforts restent à faire dans ces zones autrefois forestières mais dévastées aujourd'hui par la bêtise humaine (abatage anarchique des arbres...).

¹ Milieu biologique déterminé offrant des conditions d'habitat stables à un ensemble d'espèces animales ou végétales.

² La demande de bois en provenance des pays du Nord encourage les pays pauvres à la déforestation pour obtenir des devises.

Une expérience réussie de gestion et de revalorisation des déchets au Bénin

Etude de cas

Le **PROGRAMME ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (PrAPE)** est une expérience d'amélioration des conditions de vie au Bénin.

Le Centre de Santé Béthesda, dans une approche de santé communautaire, a amorcé en 1993 un processus d'analyse et d'élaboration de démarches avec les populations pour améliorer leurs conditions de vie en milieu urbain. C'est ainsi qu'ont démarré les activités d'assainissement et de protection de l'environnement dans les quartiers autour du centre de santé.

Démarrée dans un arrondissement défavorisé de 40 000 habitants à Cotonou, cette expérience s'est propagée avec l'appui depuis 1997 de EED (Evangelischer Entwicklungs Dienst) dans toutes les villes du Bénin et, en 2002, a été nommée meilleure pratique par Un-habitat.

Contexte de mise en œuvre du projet

En 1993, le Bénin s'efforçait de sortir de la crise profonde socioéconomique et politique qui l'a amené à amorcer le processus démocratique suite à la Conférence Nationale de 1990. Cette dernière a permis aux forces vives de la Nation de débattre de la crise et de jeter les bases d'un développement durable du pays. La voirie, alors Service public chargé de la salubrité, n'a pu survivre à la crise et ne disposait que de trois petits tracteurs pour collecter les ordures dans une ville qui a grandi aussi bien en espace qu'en population. Cela a eu comme conséquence le non-enlèvement des ordures dans les quartiers entraînant la multiplication des dépotoirs sauvages dans la ville.

Le centre confessionnel de santé Béthesda, créé en 1990 par des missionnaires mennonites Français, Canadiens et Américains en partenariat avec les Eglises du Bénin en vue de soulager les populations pendant cette crise, était submergé de patients (souffrant de gastro-

entérites et de diarrhées). C'est en réponse à ce problème de santé publique que l'initiative d'une action avec la population s'est mise en place. Aujourd'hui, le centre fonctionne avec des responsables et du personnel local.

A l'initiative du projet

Tout est parti de l'hôpital Béthesda dont les statistiques démontraient comment les mêmes personnes revenaient avec les mêmes affections. Ce centre a alors choisi de s'investir également dans la santé communautaire avec un accent sur la responsabilisation des populations et le partenariat avec les structures publiques. Ainsi, au sein de l'hôpital, il a été créé un service approprié dénommé **Développement Communautaire et Assainissement du Milieu (DCAM)** qui est devenu une direction à part entière après deux ans d'activité.

Les objectifs

- Organiser de façon durable un système de ramassage des ordures dans les quartiers de l'arrondissement de Ste Rita ;
- Traiter de façon écologique les déchets collectés sur un site approprié ;
- Promouvoir des emplois pour les jeunes ;
- Négocier un partage des responsabilités avec les structures publiques ;
- Renforcer la capacité des structures de développement local.

Stratégies de mise en œuvre du projet

L'une des caractéristiques de ce projet est sa démarche communautaire qui a consisté en une série de discussions avec les responsables locaux (chefs de quartiers, chefs d'arrondissement), les groupements de femmes, des jeunes, les sages, pour le choix des priorités et la répartition des tâches entre la commu-

nauté, l'ONG Béthesda, les partenaires financiers et les structures publiques. Un contrat entre la communauté et l'ONG a organisé ce partage des rôles.

Cette préparation a duré 18 mois et a permis de mettre ensemble les efforts de la population, des Ministères de la Santé, de l'Environnement et de la Coopération Française pour le Développement. Cette démarche bien longue, complexe mais volontaire, a rassuré tous les acteurs du processus pendant toutes les étapes.

Tout ce processus a abouti à l'élaboration d'un projet avec les financements disponibles, les terrains nécessaires pour les actions du tri ; l'obtention des autorisations auprès du ministère de l'environnement a été négociée et les accords de partenariat ont été signés avec les communautés et les partenaires financiers.

Education en matière de santé environnementale

Elle a consisté en des animations sur les thèmes liés à l'hygiène corporelle et du milieu, et leur relation avec la santé des individus et de la communauté tout entière. Il était expliqué de façon concrète comment celui qui a peu de moyens financiers devrait travailler pour la prévention en vue de protéger ses maigres revenus. En effet, les séances incitaient les habitants à la souscription à l'abonnement au ramassage des ordures et au paiement des frais afférents. Ces séances étaient organisées de façon hebdomadaire ou mensuelle dans les marchés, les écoles et collèges, églises et maisons.

Des actions spécifiques ont accompagné cette sensibilisation et ont été des occasions pour le gouvernement et les autorités locales d'apporter leur appui politique et moral au projet.

Aujourd'hui, la sensibilisation continue mais est orientée sur le tri des déchets à la source, qui a déjà touché plus de six mille ménages.

Organisation du ramassage des ordures
Le système retenu pour la gestion des ordures dans les quartiers comprenait plusieurs étapes.

- La suppression et la gestion des dépotoirs : Il s'agit ici de nettoyer les dépotoirs sauvages, de veiller sur les lieux en vue de les maintenir propres et de disposer de nouveaux endroits où les ordures ramassées des maisons peuvent être stockées avant d'être transportées sur le site final. Des plaques d'interdiction de dépôt des ordures ont été posées et certains de ces sites ont été gardés de nuit pour empêcher que les réfractaires viennent verser les déchets sur ces lieux et les salir à nouveau.
- La pré-collecte : cette phase importante de la chaîne de gestion des ordures devrait, pour rendre le système durable, s'autofinancer et être gérée à l'échelle de quartier. Le principe de l'utilisation des charrettes tirées par des jeunes a été retenu comme moyen de collecte de maison en maison. Le passage se fait deux fois par semaine contre paiement de 0,4 € en 1994, 0,8 € en 1995, 1,6 € en 1999, et de 2,4 € par mois actuellement.

Cette activité continue avec la mise en place d'un système de récupération des matières non dégradables comme les plastiques qui vont au centre de recyclage. Un effort se fait pour encourager les ménages à pratiquer le tri à la source. Environ mille maisons s'adonnent à cet exercice quoique bien difficile. Il constitue le moyen approprié d'une gestion correcte qui responsabilise le producteur et facilite le travail à la mairie, non seulement par la réduction des coûts, d'économie et d'énergie, mais aussi par la mise en avant de l'industrie de recyclage, la maîtrise des impacts environnementaux et la prolongation de la durée de vie de la décharge.



Le traitement

Il consiste au tri manuel en vue de la séparation des différentes composantes pour mieux maîtriser leur neutralisation. En effet, on se retrouve finalement avec des tas de divers éléments, dont la matière organique qui sert à la préparation du compost. Les autres éléments triés sont gardés jusqu'à ce que leur recyclage commence comme le cas des plastiques. Les verres, les ferrailles, les plastiques, les chiffons, les cartons, les os d'animaux, etc. constituent les parts essentielles. En ce qui concerne les déchets biomédicaux, ils étaient au début mélangés aux déchets ménagers. Après un an, un incinérateur artisanal à base de briques et vulgarisé par le Ministère de la Santé a été utilisé sur le site du centre de tri pour brûler ces types de déchets dangereux. Les centres de santé de notre zone de travail ont été sensibilisés sur la séparation des déchets. Finalement, la meilleure solution de leur traitement a été d'établir un contrat avec le centre national hospitalier et universitaire de Cotonou qui dispose d'un matériel adéquat pour leur élimination.

Notre expérience sur le terrain a engendré de nouvelles activités

- DCAM a apporté son expertise dans la création et la formation du personnel de plusieurs structures partenaires (20 au Bénin, 2 au Togo, et une au Congo) opérant dans le domaine de la pré-collecte ;
- La gestion des déchets biomédicaux est mise en place dans une trentaine de centres de santé répartis sur 4 arrondissements de la ville de Cotonou ;
- Le recyclage du plastique et du papier permet de fabriquer respectivement des gaines électriques et des briquettes depuis l'année 2000 au centre Agriplas, une petite unité mise en place pour les dites activités. Des granulés de plastiques y sont produits et servent à la fabrication des gaines électriques utilisées dans la construction. Trois tonnes de granulés sont produites chaque mois et cette activité avec les efforts pour son autofinancement, deviendra une usine gérée par des opérateurs privés ;

- Un réseau de récupérateurs est mis en place à cet effet dans toute la ville de Cotonou pour la collecte des déchets plastiques et de papiers ;
- Le recyclage des véhicules hors d'usage s'améliore à travers la formation et l'équipement des artisans ferblantiers et des forgerons de Cotonou.

Expansion dans les quartiers environnants

L'expansion de l'expérience dans les autres quartiers de Cotonou se révèle une source de création d'emplois.

Avec une charrette (150.000 CFA environ 230 €), deux jeunes peuvent déjà avoir la possibilité de gagner au moins 60.000 F CFA par mois chacun. Une conscience générale de la salubrité est née partout dans le pays. La vraie raison de cette multiplication est que tout le monde voulait une amélioration de la situation sanitaire dans les villes.

Leçons apprises pour qu'une expérience se propage

Les enseignements de cette expérience peuvent se résumer en ces termes.

- La nature de l'expérience : elle doit régler un problème majeur ressenti au niveau local ou national, avoir un caractère public, dont la résolution est vue globalement avec des idées simples et facilement mise à jour ;
- L'initiative enrichit d'autres structures et est génératrice de revenus pour les acteurs ;
- La bonne coopération dès le départ avec les structures publiques comme privées : les populations devront facilement accéder aux informations et participer aux discussions ;
- Un contexte favorable apparaît avec des résultats visibles et convaincants ;
- Les populations vivent les bénéfices de l'expérience. En réalité, aucun projet n'est un succès s'il ne profite pas à la population, ce qui constitue le gage que cela va continuer.

L'expérience de ce partenaire en matière de gestion des déchets est unique et édifiante au Bénin, et dans la sous région ouest africaine. Il a pris une part active dans la gestion des déchets et la lutte contre la pauvreté au Bénin et en particulier dans la ville de Cotonou qui produit 500 tonnes de déchets par jour.

L'incapacité des leaders politiques à valoriser ce qui se fait localement et résoudre un problème pour en faire une force constitue l'un des maux dont souffrent les pays africains en général. Ceci constitue le nouveau défi pour influencer les décideurs à valoriser les expériences locales en vue des solutions durables.

Quelques exemples de questions pour vous aider à animer une discussion :

- Le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement sont-ils ressentis comme des problèmes majeurs pour les populations dans les pays pauvres ?
 - Pourquoi ?
 - Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas de problème ?
 - Y a-t-il des projets faciles à mettre en place ?
 - Lesquels ?
 - En quoi ces projets peuvent-ils être créateurs d'emplois et de revenus ? Expliquez...
 - Quels seront les premiers résultats visibles selon le type de projets ?
 - Qui seront les premiers bénéficiaires ?
 - En tant que chrétiens, devons-nous nous soucier de l'environnement ?
 - Pourquoi ?
-